



19 MARS 2020

BULLETIN D'INFORMATION SUR LA COVID-19 - NUMÉRO 1

WWW.FSSS.QC.CA

HÉMA-QUÉBEC ET TRANSPLANT QUÉBEC S'ORGANISENT

La pandémie de COVID-19 touche de près les travailleuses et travailleurs d'Héma-Québec et de Transplant Québec. Depuis le début de cette crise, la FSSS-CSN est intervenue auprès du ministère pour s'assurer que des mesures s'appliquent à vous.

Héma-Québec et Transplant Québec face à la COVID-19

Les syndicats de la FSSS-CSN sont rapidement intervenus auprès des employeurs pour connaître les directives qui s'appliqueront pour faire face à la COVID-19.

Chez Héma-Québec, l'appel du premier ministre de continuer d'aller donner du sang le 16 mars dernier a créé une grande affluence dans les derniers jours. Cela a demandé une grande adaptation pour le personnel. Des protocoles sont actuellement mis en place pour les dons de sang. Nous devons nous assurer que les mesures de prévention et de protection sont mises en place pour vous protéger et protéger la population.

Pour ce qui est de Transplant Québec, les activités en don d'organes se poursuivent et des mesures de prévention se mettent en place.

Plusieurs travailleuses et travailleurs d'Héma-Québec et de Transplant Québec ont des questions sur les règles à suivre. C'est pourquoi nous avons rapidement interpellé le ministère pour ouvrir un canal de communication. Grâce à nos interventions, nous avons des retours du ministère et nous nous assurons de trouver des réponses à vos questions.

Nous vous tiendrons informés des développements. Nous vous invitons à

contacter vos syndicats locaux pour toute question.

Services de garde d'urgence

Nous avons fait les interventions nécessaires pour nous assurer que les services de garde d'urgence soient accessibles pour le personnel d'Héma-Québec et de Transplant Québec, aux mêmes conditions que pour le personnel du réseau public. Le gouvernement nous a confirmé que c'est bel et bien le cas.

Les parents travaillant dans les services essentiels et celles et ceux qui travaillent dans les services de garde sont les seuls qui pourront utiliser le réseau des services de garde d'urgence.

Le gouvernement paiera la contribution parentale ainsi que la subvention aux services de garde pour cette période.

Milieu de garde

Les parents n'ayant pas de place dans un service de garde pourront en obtenir une pour la période visée. Vous pouvez consulter le [localisateur](#) ou vous pouvez téléphoner au 1 855 336-8568 pour avoir plus d'informations.

Pour ceux qui fréquentent déjà un service de garde, ils peuvent continuer de l'utiliser selon l'horaire et les conditions habituels.

Milieu scolaire

Si votre enfant fréquente le milieu scolaire (4 à 13 ans), des services de garde d'urgence seront ouverts dans certaines écoles.

[Information et inscription aux services de](#)

[garde d'urgence en milieu scolaire.](#)

Consultez la [liste des établissements ouverts](#), pour faciliter la sélection de votre service de garde d'urgence.

Mesures de protection et prévention

- Visitez le site Internet de l'[ASSTSAS](#), de l'[Institut national de santé publique](#) et du [MSSS](#) pour en apprendre plus sur les recommandations en matière de prévention des infections.
- [Portait du gouvernement du Québec sur la COVID-19](#)
- Site Internet de la [CSN](#) et de la [FSSS-CSN](#) sur la COVID-19

Mesures annoncées par le gouvernement Legault

Dans les derniers jours, le gouvernement a annoncé plusieurs mesures pour faire face au COVID-19. Nous l'interpellons pour nous assurer que ces mesures concernent aussi le personnel d'Héma-Québec et de Transplant Québec.

La FSSS-CSN rappelle que c'est la responsabilité de l'employeur d'assurer la santé et sécurité au travail (SST). Il doit s'assurer de rendre disponibles les outils et d'avoir des procédures de prévention efficace (désinfection, limiter les déplacements, télétravail, etc.). D'ailleurs, un employé ne peut être congédié pour motif de maladie.

En contrepartie, l'employeur a le droit d'obtenir les informations nécessaires de la part de l'employé (divulgarion de voyage, de contact avec des personnes atteintes de COVID, etc.).